

**Réhabilitation d'une maison Anglo Normande en 4 logements –
Ancien restaurant « VOUTE SAINT YVES », 9 Avenue Général
Leclerc – DEVILLE LES ROUEN
Relance des lots 1, 2, 3A, 3B et 5**

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

MODE DE PASSATION : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

DESIGNATION DES LOTS :

LOT	INTITULE DU LOT
1	BASE DE VIE
2	GROS ŒUVRE / FACADES / CHARPENTE / COUVERTURE
3A	MENUSERIES INTERIEURES / CLOISONS
3B	MENUISERIES EXTERIEURES / METALLERIE
5	PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION

Pour information, les lots 1, 2 et 5 sont relancés suite à une décision de déclaration sans suite pour motif économique et tout particulièrement pour insuffisance de concurrence. Concernant le lot 3 ce dernier a été infructueux.

MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS : Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun et l'entreprise générale sont autorisés.

DELAI D'EXECUTION PREVU : Le délai d'exécution global est fixé à 14 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (1 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 13 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Pour tous les lots :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points (voir détail des sous-critères à l'article 6 de règlement de consultation)
- le prix des prestations 60 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 9 SEPTEMBRE 2021 A 17H30

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : Mme Marie-Céline GABRIEL – Tel : 02.35.56.34.72 ou Mail : mc.gabriel@logeal-immobiliere.fr

Renseignements techniques : Mr Hervé RENOUEVEL - Tel. : 02.35.95.92.20 ou Mail : h.renouvel@logeal-immobiliere.fr

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 29 JUILLET 2021